



# La gazette du Nayrac

## Edito du Maire

*En ce début d'automne, c'est la rentrée pour chacun d'entre nous. Les écoliers, lycéens ont retrouvé leurs camarades et enseignants, nous avons repris notre travail après une période de repos bien mérité. Cet été au Nayrac, malgré une météo pas toujours favorable, de nombreuses animations nous ont été proposées et furent pleinement réussies : spectacles proposés par l'Office de Tourisme d'Estaing ; diverses rencontres de quilles, pétanque, pêche : journées festives telles que le repas truite aligot, le banquetou, le sanglier à la broche, le chou farci, les repas de quartier (3 dans le bourg, Conquettes, Fombillou) ; et bien sûr*

*la fête de la Saint Etienne. Jeunes et moins jeunes, vous vous êtes investis pour faire vivre notre Nayrac, votre engagement vous honore. Je vous remercie très sincèrement, vous tous bénévoles, responsables d'Associations, pour votre grande contribution à animer notre Nayrac. Je vous encourage à reconduire vos activités afin de favoriser les liens, les rencontres, l'attachement à notre village, la reconnaissance de notre Nayrac, repères nécessaires en ces temps difficiles. Avec cette rentrée, vous avez pu constater que de nombreux chantiers sont en cours sur notre commune afin d'améliorer les services*

*rendus et de limiter les atteintes à l'environnement : renforcement de la ligne électrique 400 K. Volts par RTE, enfouissement de la ligne électrique 20 K. Volts par ERDF (de Lardit à Estaing en passant par le Nayrac) ; réhabilitation de la décharge du Nayrac ; mise en sécurité de la route départementale Estaing-Entraygues ; démarrage de la construction de la station service du Nayrac. D'autres projets sont toujours en cours d'études : l'avant projet détaillé de l'espace multiculturel a été validé, le permis de construire va être déposé. L'étude pour la 5<sup>ème</sup> et dernière tranche d'assainissement collectif du bourg a été*

*confiée au cabinet MERLIN, et devrait nous être rendue prochainement. Malgré la situation financière difficile de notre commune, et la morosité ambiante, nous nous devons de porter de nouveaux projets, et c'est tous ensemble, bénévoles, associations, élus, que nous pourrons construire un Nayrac fort et rayonnant dans ces nouveaux territoires qui se profilent. Encore Merci à vous tous pour votre engagement pour le bien de tous.*

**Jean-Paul TURLAN**

## Communauté de Communes du Canton d'Estaing

### Voirie :

L'entreprise EGTP a refait entièrement la Route de Conquettes (curage de fossés, drainage, renforcement de la chaussée et revêtement bicouche).

De plus, un colmatage des trous a été réalisé sur les routes du Bancarel et de La Sagne.



### Station service :

Les travaux ont débuté le 22 septembre 2011. La cuve compartimentée a été posée par les entreprises Pradalier et Tokheim.





## Enfouissement de la ligne électrique 20 000 volts

Suite à la tempête Klaus et divers évènements climatiques, E.R.D.F. a décidé d'enfouir la ligne électrique 20 000 V de Lardit - Florentin - Le Nayrac - Estaing, afin de renforcer et sécuriser l'alimentation électrique de ces secteurs. Les travaux ont commencé début septembre sur le secteur du Nayrac, et devraient se poursuivre durant tout cet automne.

Merci aux propriétaires qui ont donné l'autorisation de passage sur leur terrain, facilitant ainsi la réalisation de cette opération, à moindre coût, dans l'intérêt de tous.

## Travaux réalisés

### Voirie :

L'entreprise EGTP a refait entièrement les tronçons de routes de :

- Fombillou
- La Gache / Le Poujol

De plus, cette entreprise a revêtu les emplacements des trous colmatés par nos employés communaux, aidés des bénévoles sur les autres routes communales.

Nous remercions ceux qui ont donnés de leur temps, nous permettant ainsi de réaliser ces travaux à moindre coût.



### Ecole :

Les travaux de mise en sécurité de l'école ont été effectués par l'entreprise COLAS pour le trottoir, et METAL CONCEPT du Nayrac pour les barrières de sécurité. Le panneau "Ecole" a été posé par nos employés afin de mieux identifier le bâtiment. Nous espérons que la sécurité de nos enfants sera ainsi améliorée.

Coût des travaux : 9 428,57 € HT soit 11 276,58 € TTC

Le Conseil Général nous a octroyé une subvention de 4 790 €.



## Assainissement

Lors du dernier Conseil Municipal, nous nous sommes prononcés sur la redevance assainissement collectif du bourg.

### 1/ changement de la période de consommation d'eau potable servant de base au calcul de la redevance :

Le calcul actuel de la redevance assainissement comprend 2 fractions :

- une part fixe ;
- une part variable basée sur la consommation d'eau potable, de l'année civile précédente.

Les Services de l'eau (SDEI) effectuent des relevés annuels en juin, les quantités d'eau facturées en janvier étant estimées.

Notre système actuel de calcul de la redevance repose donc sur des estimations, ce qui génère des imprécisions quant aux quantités d'eau consommées. De plus, le Service de l'eau, ne nous fournit plus que les relevés annuels en juin.

Nous devons donc modifier notre base de calcul, c'est pourquoi la redevance assainissement 2011, sera calculée à partir de la quantité d'eau consommée de juin 2010 à juin 2011. Pour cette année, il faudra y rajouter les quantités d'eau consommées de janvier à juin 2010.

En 2011 vous aurez donc 18 mois de consommation d'eau potable pris pour base dans le calcul de la part variable. Les années suivantes, la période considérée pour le calcul de la redevance ira de juin de l'année précédente à juin de l'année en cours.

Pour cette année, afin de faciliter le paiement de cette redevance, le Conseil Municipal a décidé de répartir cette somme en deux versements pour ceux qui consomment plus de 120 m<sup>3</sup> par an.

Un premier appel, en novembre 2011, comprenant la part fixe plus les 2/3 de la part variable. Le solde, soit 1/3 de la part variable sera appelé en mai 2012.

Ceux dont la consommation annuelle est inférieure à 120 m<sup>3</sup>, auront un seul appel en novembre 2011.





## Assainissement (suite)

### 2/ Vote des taxes :

Le service assainissement collectif, comme tout service (ordures, eau potable) doit être en équilibre budgétaire. Hors il s'avère qu'il connaît un déficit récurrent que doit financer le budget général de la commune :

- ✓ 2009 : 44 918 €
- ✓ 2010 : 7 950 €
- ✓ 2011 : 10 460 €

De plus, deux autres raisons majeures nous conduisent à équilibrer ce budget :

- a) Ceux qui ne sont pas concernés par la redevance d'assainissement collectif devront s'acquitter prochainement d'une redevance assainissement non collectif, et paieraient donc deux fois ce service.
- b) Pour envisager de nouveaux travaux, les organismes de crédits et financeurs, exigent au préalable que le budget assainissement soit en équilibre.

A titre indicatif, selon les Services du Conseil Général, le niveau de la redevance devrait être de l'ordre de 2,50 € / m<sup>3</sup>, pour équilibrer le budget assainissement pour notre type de collectivité. En 2011 notre redevance est de 1,47 € / m<sup>3</sup>. Le Conseil Municipal, a décidé de porter la redevance 2012 à :

part fixe	85 €
part variable	0,85 € / m <sup>3</sup>
ce qui ramène le coût du service à	1,55 € / m <sup>3</sup>

## Personnel Communal

Afin d'assurer la gestion administrative de la station essence, nous souhaiterions embaucher une secrétaire comptable 8 heures par semaine. Il s'agit d'un contrat CDD de 3 mois à partir du 1er novembre 2011. Au terme de ces trois mois, et au départ de Madame Josette DELBOUIS, qui va faire valoir ses droits à la retraite, le contrat passera à mi-temps. En plus de la gestion de la station service, la personne recrutée devra assurer la comptabilité communale.

Toutes les personnes intéressées par ce poste d'Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe, doivent envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV à la Mairie.

## Associations

### *Foyer Rural*

Les membres du Foyer Rural se sont réunis le vendredi 23 septembre, la composition du nouveau bureau est :

Président : Eric ORSAL

Trésorière : Nathalie LABLANQUIE

Trésorier Adjoint : Mathieu GAMEL

Secrétaire : Romain MAZENC

Sachez que les cours de gymnastique ont repris :

**tous les mardis de 20h45 à 21h45**

ainsi que la danse folklorique pour les enfants (à partir de 4 ans)

**tous les vendredis de 19h15 à 20h00**

N'hésitez pas à vous inscrire.....

### *Energie et Quiétude*

Les cours de Qi Gong ont repris **tous les lundis de 14h45 à 16h30 à la salle communale.**

Le Qi Gong est l'art de faire circuler l'énergie vitale par la pratique d'exercices qui associent des mouvements corporels lents et détendus, la respiration, la concentration mentale. Il permet d'apporter le calme mental, la détente, la souplesse et l'équilibre du corps.

**Contactez Madame CARLUS au 05.65.44.77.91**







## Associations (suite)

### Moto club "Les Gafets"

Lors de la dernière assemblée générale du 24 septembre 2011, un nouveau bureau a été désigné :

Président : Gilbert VIGUIER

Vice-Président : David MARONNE

Trésorier : Grégory POUGET

Secrétaire : Julien TURLAN

Secrétaire suppléante : Frédérique MARONNE

Cette nouvelle équipe propose de relancer l'activité de moto-cross/quad, sur le terrain de Bouldoires ouverte à tous. Se renseigner auprès du nouveau bureau.

## Cet été au Nayrac

Grâce à tous les bénévoles des associations et aux Jeunes du Foyer Rural, notre village fut très animé, voici quelques photos souvenir.....

Merci à tous.



## Programme des animations de fin d'année

Date	Festivité	Organisateur
Un mardi sur deux	Rencontres à la salle Communale	Sourire d'Automne
du 25 septembre au 2 octobre	Voyage en Andalousie	Viadène Aubrac Voyages
4 octobre à 12h	Assemblée Générale au Restaurant "Anglade"	Sourire d'Automne
30 octobre à 16h	Grillée de châtaignes à la salle Communale	Foyer Rural
26 novembre à 14h	Le coffre à jouer à la salle Communale	Centre Social d'Espalion
26 novembre	Banquet annuel à Paris	Amicale des Enfants du Nayrac
2 décembre à 20h30	Concours de belotte au Café "Cazal"	Téléthon
11 décembre	Fête de Noël	Foyer Rural



## Carnet Blanc



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- Serge COUDERC et Sylvie MALLET de Puechmurols

## Ils nous ont quittés

Monsieur Marcel CERBASI  
 Madame Angèle BERNARD  
 Monsieur Thierry BREGOU  
 Madame Sylvie CONTE  
 Madame Odette VASSEUR  
 Monsieur Emile DESPREZ  
 Madame Yvonne VIGUIER

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.



Plaquette réalisée par  
 La commission Communale de  
 Communication

